

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Article 1er – Objet

---

Conformément aux dispositions de l'article 18 des Statuts de l'Association Réseau Loiret Santé (RLS), le Règlement Intérieur est établi par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée générale. Il a pour objet de fixer les divers points non prévus par les Statuts notamment ceux qui ont trait à l'administration et au fonctionnement interne de l'Association.

Le Règlement Intérieur a la même force obligatoire pour les membres que les Statuts de l'Association.

### Article 2 – Conditions d'adhésion

---

L'adhésion est demandée au titre d'un Collège tel qu'ils sont définis par l'article 5 des statuts.

L'admission des membres est prononcée par le Conseil d'Administration. Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée par courrier ou sur l'adresse électronique du RLS

La demande type est annexée au présent Règlement. Chaque membre prend l'engagement de respecter les Statuts de l'association, la Charte du Réseau et le Règlement Intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'Association. La demande d'adhésion d'une association se fait sur le même principe par son Président, après validation par ses instances.

La demande d'adhésion est complétée par une déclaration des valeurs et motivations, spécifique à chacun des collèges.

Chaque adhérent doit fournir une adresse électronique nominative.

Dans l'attente de la prononciation du Conseil d'Administration, l'intégration provisoire d'un nouveau membre est acceptée par la personne ayant la fonction présidentielle.

### Article 3 – Mode de représentation des associations

---

Chaque association est représentée à l'Assemblée Générale par la personne ayant la fonction présidentielle ou par un autre membre dûment mandaté.

### Article 4 – Cotisations et dons

---

Le montant des cotisations est fixé par le Conseil d'Administration. Il peut varier en fonction des collèges et de la période d'adhésion (dégressif). La cotisation est à renouveler avant le 31 octobre de l'année en cours. Le paiement s'effectue sur la plateforme de paiement dédiée ou par virement sur le compte du RLS.

Les soutiens par dons sont possibles tout au long de l'année par toute forme de paiement.

## Article 5 – Procédure disciplinaire en cas d'exclusion

---

Conformément à l'article 8 des Statuts de l'Association énumérant les motifs d'exclusion, le Règlement Intérieur précise la procédure disciplinaire :

- le membre est informé, après délibération du Conseil d'Administration, des faits qui lui sont reprochés et des sanctions éventuelles
- il est invité à fournir des explications écrites et/ou à se présenter devant le Conseil d'Administration assisté s'il le souhaite, par un ou deux membres de son choix appartenant à l'Association.
- la délibération finale du Conseil d'Administration est notifiée à l'intéressé par courriel.

## Article 6 – Conseil d'Administration et Bureau

---

### Composition du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 9 des Statuts de l'Association, les membres du Conseil d'Administration, composé d'au moins quatre membres, sont répartis entre les Collèges, chacun devant être représenté.

### Réunions

La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée par courriel. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations ainsi que le formulaire de procuration.

### Quorum et votes

Chaque membre du Conseil d'Administration ne peut disposer de plus d'une procuration en plus de son propre vote.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié plus un des membres est présente. Sont comptabilisés les membres présents et représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion est organisée après au moins quinze jours d'intervalle. Le Conseil d'Administration peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

### Démission, exclusion

Tout membre du conseil d'administration peut démissionner par courrier postal ou courriel adressé à la présidence. Ceci, à tout moment, avec pour préavis la tenue d'une AG extraordinaire, si nécessité de remplacer le poste vacant.

Tout membre du conseil d'administration qui aura manqué trois séances consécutives, sans excuses motivées et jugées recevables par le Conseil d'administration sera considéré comme démissionnaire.

## Article 7 – Assemblées Générales

---

### Invitations

Les convocations aux Assemblées Générales doivent mentionner obligatoirement l'ordre du jour prévu et fixé par le Conseil d'Administration. Elles sont faites par courriel adressé aux membres quinze jours au moins avant la date fixée. Seules seront valables les résolutions prises par l'Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour.

### Quorum

Il est tenu une feuille de présence qui est signée par chaque membre présent et certifiée conforme par le Bureau de l'Assemblée.

Seuls auront le droit de vote les membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation. Le vote par procuration est autorisé, y compris les procurations reçues par voie électronique.

Chaque membre présent ne peut disposer de plus de deux procurations en plus de son propre vote.

Pour la validité des décisions des Assemblées Générales (Ordinaires ou Extraordinaires), elles doivent comprendre au moins la moitié plus un des membres actifs de l'Association. Sont comptabilisés les membres présents et représentés. Si cette proportion n'est pas atteinte, une nouvelle Assemblée (Ordinaire ou Extraordinaire) est convoquée mais après au moins quinze jours d'intervalle. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

### **Modalités de votes**

Il a lieu à mains levées, sauf si le quart au moins des membres présents exige le vote à bulletin secret. A la demande d'un seul membre, les votes concernant les personnes nommément désignées se font à bulletin secret.

## **Article 8 – Principes du contrat d'engagement républicain**

---

L'association s'engage à respecter les principes mentionnés au 4° de l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 susvisée sont ceux qui figurent dans le contrat d'engagement républicain approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021.

Ce contrat d'engagement républicain figure en ANNEXE du Règlement Intérieur.

**Fait à Orléans, le 11 juin 2026, validé en Assemblée Générale Extraordinaire**

Dr Isabelle Marié-Bailly

Présidente

Martine Eugène

Secrétaire

Claire Vincent

Trésorière



# CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DU RÉSEAU LOIRET SANTÉ

*La loi no 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.*

*Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat.*

## ENGAGEMENT No 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

**Le RLS s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses** pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

## ENGAGEMENT No 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

**Le RLS s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers**, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

## ENGAGEMENT No 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

**Le RLS s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer** dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

## ENGAGEMENT No 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

**Le RLS s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.**

L'association s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste

## ENGAGEMENT N°5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

**Le RLS s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.**

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

## ENGAGEMENT No 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

**Le RLS s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.**

L'association s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

## ENGAGEMENT No 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

**Le RLS s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.**

Signature de l'adhérent

---

## FORMULAIRE D'ADHESION ASSOCIATION ou RÉSEAU

---

Au titre du Collège 1

Je soussigné(e)  M.  Mme

Prénom.....

Nom.....

Président.te de l'association :.....

Siège social.....

Téléphone .....

Adresse courriel.....

Dûment mandaté à cet effet par les instances de l'association que je représente

Demande son adhésion à l'Association Réseau Loiret Santé, au titre du Collège 1

M'engage, au nom de cette association, à respecter les Statuts de l'Association Réseau Loiret Santé, la Charte du Réseau et le Règlement Intérieur

M'engage, en cas de changements intervenant dans les renseignements communiqués, à les signaler à l'Association

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature de l'intéressé(e) attestant l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

AA adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com), avec les statuts de l'organisme

---

# FORMULAIRE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

---

Au titre du Collège 2

Je soussigné(e)  M.  Mme

Prénom.....

Nom.....

Fonction précise.....

Adresse professionnelle .....

Téléphone .....

Adresse courriel nominative.....

- Demande mon adhésion à l'Association Réseau Loiret Santé,
- M'engage à respecter les Statuts de l'Association, la Charte du Réseau et le Règlement Intérieur
- M'engage, en cas de changements intervenant dans les renseignements communiqués, à les signaler à l'Association

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature de l'intéressé(e) attestant l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

A adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com) avec un CV à jour.

---

# FORMULAIRE D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

---

Au titre du Collège 3

Je soussigné(e)  M.  Mme

Prénom.....

Nom.....

Fonction précise.....

Adresse professionnelle .....

Téléphone .....

Adresse courriel nominative.....

Demande mon adhésion à l'Association Réseau Loiret Santé,

M'engage à respecter les Statuts de l'Association, la Charte du Réseau et le Règlement Intérieur

M'engage, en cas de changements intervenant dans les renseignements communiqués, à les signaler à l'Association

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature de l'intéressé(e) attestant l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

A adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com)

# DÉCLARATION DES VALEURS ET MOTIVATIONS

## Collège 1 : les associations et réseaux de santé dont les objectifs sont entièrement ou partiellement inclus les statuts du RLS

**Nom de l'association ou du réseau :**

**Objet** (joindre les statuts)

**Site Internet** (éventuellement) :

Ces informations seront disponibles sur le site internet : [www.reseauoiretsante.org](http://www.reseauoiretsante.org) , sauf demande contraire de votre part. J'accepte que ces informations soient publiées

**Quelles sont vos attentes vis-à-vis du RLS, en termes de besoins ? :**

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

**Quelles sont vos propositions vis-à-vis du RLS, en termes de mutualisation ? :**

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

**Je, soussigné, certifie exactes les informations ci-dessus**

**Date et Signature :**

## QUESTIONS - MOTIVATIONS

- Quelles sont les valeurs que vous reconnaissez au RLS et que vous souhaitez partager ?
- Qu'est-ce qui a amené votre structure à développer son approche spécifique ?
- A quel public vous adressez-vous et qu'est-ce que vous leur apportez ?
- Citez 3 valeurs qui caractérisent votre structure

A adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com)

# DÉCLARATION DES VALEURS ET MOTIVATIONS

## Collège 2 : les professionnels de la santé et du social, de la relation d'aide et du développement personnel, adhérant à titre individuel

Nom :

Prénom :

Profession :

Site professionnel (éventuellement) :

Ces informations seront disponibles sur le site internet : [www.reseauloiretsante.org](http://www.reseauloiretsante.org) , sauf demande contraire de votre part.  
J'accepte que ces informations soient publiées OUI NON (merci d'entourer votre réponse)

Informations non communicables sur le site Internet :

Structure (nom + domaine d'activité) :

*Merci de nous fournir votre CV à jour*

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du RLS, en termes de besoins ? :

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

Quelles sont vos propositions vis-à-vis du RLS, en termes de mutualisation ? :

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

Je, soussigné, certifie exactes les informations ci-dessus

Date et Signature :

## QUESTIONS - MOTIVATIONS

- Quelles sont les valeurs que vous reconnaissez au RLS et que vous souhaitez partager ?
- Qu'est-ce qui a amené votre structure à développer son approche spécifique ?
- A quel public vous adressez-vous et qu'est-ce que vous leur apportez ?
- Citez 3 valeurs qui vous caractérisent.

A adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com)

# DÉCLARATION DES VALEURS ET MOTIVATIONS

**Collège 3 : les personnes ressources, patients partenaires et les proches aidants, aptes à apporter leurs savoirs expérientiels par rapport à leur parcours de soin.**

**Nom :**

**Prénom :**

**Profession :**

**Ces informations seront disponibles sur le site internet : [www.reseauloiretsante.org](http://www.reseauloiretsante.org) , sauf demande contraire de votre part. J'accepte que ces informations soient publiées OUI NON (merci d'entourer votre réponse)**

**Informations non communicables sur le site Internet :**

*Merci de nous fournir votre CV à jour*

**Quelles sont vos attentes vis-à-vis du RLS, en termes de besoins ? :**

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

**Quelles sont vos propositions vis-à-vis du RLS, en termes de mutualisation ? :**

- Local, accueil, information :
- Gestion administrative :
- Formation professionnelle, échanges :
- Autres :

**Je, soussigné, certifie exactes les informations ci-dessus**

**Date et Signature :**

## QUESTIONS - MOTIVATIONS

- Quelles sont les valeurs que vous reconnaissez au RLS et que vous souhaitez partager ?
- Qu'est-ce qui a amené votre structure à développer son approche spécifique ?
- A quel public vous adressez-vous et qu'est-ce que vous leur apportez ?
- Citez 3 valeurs qui vous caractérisent.

A adresser par courriel à [rls.45@yahoo.com](mailto:rls.45@yahoo.com)